

## **BACCALAUREATS GENERAUX**

### **Éducation Physique, Pratiques et Culture Sportives (EPPCS)**

## **EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES**

### **Danse**

### **Livret du candidat**

En référence à la note service du 29 juillet 2021 (BO n°31 du 26 août 2021), cette brochure présente pour l'Académie d'AMIENS les activités physiques et sportives retenues pour les Examens des Baccalauréats Généraux.

Les épreuves dont la définition et les modalités d'évaluation sont arrêtées ici pour l'examen ponctuel terminal s'organisent de la façon suivante :

- Le Contrôle Ponctuel Terminal pour l'Enseignement de spécialité suivi uniquement pendant la classe de 1<sup>re</sup> repose sur :
  - Une épreuve pratique parmi trois proposées par l'académie relevant de 3 champs d'apprentissage différents :
    - Demi-fond
    - Badminton
    - Danse

La prestation physique du candidat est notée à l'aide d'un référentiel établi par les autorités académiques, en référence au cadre national proposé pour l'enseignement de spécialité.

- Et un oral (15 minutes)
- Le Contrôle Ponctuel Terminal pour l'Enseignement de spécialité suivi sur le cycle terminal (1<sup>re</sup> et Terminale) repose sur une épreuve nationale :
  - Un écrit de 3h30 en deux parties : une dissertation, une étude de documents (comme pour les candidats scolarisés)
  - Une partie « orale » de 30 minutes décomposée en deux parties : une pratique physique (15 minutes d'observation) et un oral de 15 minutes.
  - Les candidats choisissent une Activité par dus proposées par les autorités académiques. Ces deux activités sont issues d'une liste de cinq activités relevant de cinq champs d'apprentissage différents proposée par les autorités académiques en début d'année scolaire.

**La participation à chacune de ces épreuves nécessite une tenue adaptée.**

**Le jury invite les candidats à se préparer à cette épreuve afin de garantir sa sécurité.**

**« L'examen ponctuel terminal s'appuie, pour l'enseignement de spécialité, sur une activité lors du cycle terminal (1<sup>ère</sup> ou Terminale), pour lesquelles l'évaluation s'effectue au cours d'une seule journée pour un même candidat. La date est fixée au cours de l'année scolaire de l'examen par les recteurs. Plusieurs centres d'examen peuvent être organisés dans une académie, ils sont placés sous la responsabilité d'un enseignant nommé par le recteur. »**

## EPREUVE : DANSE

### I. DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE :

Après un échauffement de 15', le candidat tire au sort un inducteur. Il dispose de 15 minutes pour modifier sa chorégraphie initiale afin de mettre en lumière cet inducteur. A l'issue de ce temps de préparation, le candidat présente aux jurys, dans un premier temps sa chorégraphie initiale, puis dans un second temps, celle transformée. La durée de la composition se situera entre 1'30 à 2'.

Le candidat fournit le support sonore, s'il en a un, de sa composition chorégraphique sous un format numérique (clef USB).

La prestation se déroule dans un espace de 8m x 10m (salle de danse ou gymnase). Le public est exclusivement constitué du jury et des autres candidats.

#### Évaluation sur 10 points :

- 2 points sur le propos chorégraphique issue de la chorégraphie initiale ;
- 4 points sur la qualité d'interprétation et l'engagement moteur sur les 2 prestations ;
- 4 points sur la mise en lumière de l'indicateur tiré au sort et exploité sur la chorégraphie transformée.

## **II. CONDITIONS DE L'ÉPREUVE :**

Des vestiaires sont à disposition, rappel de ne pas laisser d'objets de valeur dans vos effets personnels.

La scène sera constituée d'un rectangle de 8x10m sur un sol de gymnase.

Le candidat se présentera avec une tenue de sport adaptée à sa représentation (avec ou sans chaussure).

Le candidat veillera à apporter son support musical sous forme de CD ou bien sur une clé USB (format MP3).

## **III. DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION :**

### **1<sup>ère</sup> phase :**

Accueil des candidats avec leur pièce d'identité et leur convocation. Le jury définira un ordre de passage. Chaque candidat veillera à respecter son horaire de passage.

Le jury précisera les conditions de passage de l'épreuve.

### **2<sup>ème</sup> phase :**

Échauffement – 150 minutes

Au début de l'échauffement, le candidat tire au sort un inducteur. Il dispose de 15 minutes pour modifier sa chorégraphie initiale afin de mettre en lumière cet inducteur.

### **3<sup>ème</sup> phase :**

A l'issue de ce temps de préparation, le candidat présente aux jurys, dans un premier temps sa chorégraphie initiale, puis dans un second temps, celle transformée. La durée de la composition se situera entre 1'30 à 2'.

### **4<sup>ème</sup> phase :**

A l'issue de l'épreuve, le candidat viendra élarger avant de pouvoir quitter la salle.

#### **IV. CONSEILS POUR LA PREPARATION DE L'ÉPREUVE – POINTS DE VIGILANCE :**

##### **Préparation :**

Cette épreuve ne consiste pas en la simple restitution d'une chorégraphie qui aurait pu être trouvée sur internet. Il s'agit pour le candidat de s'impliquer dans un projet chorégraphique au sein duquel sa motricité devient le moyen d'expression de son propos artistique. La chorégraphie doit être le support d'un message, d'une symbolique...

De plus, le candidat devra s'entraîner à modifier sa chorégraphie selon des inducteurs divers (contraintes d'espace, de temps, d'énergie). Par ce biais, il pourra être en mesure de proposer une improvisation pensée et mettant en avant le travail de construction de la chorégraphie réalisé en amont.

##### **Ponctualité :**

Les candidats doivent se présenter au jour et heure indiqués sur la convocation. Il est rappelé qu'un appel nominatif des candidats convoqués aux épreuves ponctuelles obligatoires d'EPS est réalisé par le coordonnateur du jury avant le début des prestations physiques. Cependant, le chef de centre peut, à titre exceptionnel, lorsque le retard est lié à un événement indépendant de la volonté du candidat, autoriser ce dernier à composer à un horaire décalé en accord avec le responsable de l'épreuve.

## V. MODALITES D'EVALUATION :

1 <sup>re</sup> partie : Pratique physique et sportive (10 points)						
AFL	Éléments évalués		Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
S'engager individuellement ou collectivement, pour atteindre son plus haut niveau de performance dans des APSA	Élément évalué sur la chorégraphie initiale	Propos chorégraphique  2 Pts	Absence d'écriture chorégraphique	Écriture chorégraphique partielle	Écriture chorégraphique définie et structurée	Écriture chorégraphique signifiante
			Pas de thème ou d'intention ou de fil conducteur Succession de pas Enchaînement de mouvements sans développement.  Éléments scénographiques décoratifs	Esquisse de projet Apparition de choix lié au thème, à l'intention ou au fil directeur. Succession de "trouvailles"  Éléments scénographiques naïfs ou redondants	Choix précis laissant apparaître un ou deux principes de composition et des éléments scénographiques au service du projet.  Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente	Parti pris original Prise de risque et singularité dans les choix chorégraphiques  Éléments scénographiques utilisés de façon créative.
			0 à 0.5	0.5 à 1	1 à 1.5	1.5 à 2
Analyser et interpréter des expériences diverses relatives aux APSA pour préciser et enrichir son parcours de formation	Élément évalué sur les 2 prestations (chorégraphie initiale et transformée)	Qualité d'interprétation 2 Pts	Danse pour lui, "récite" sa danse	S'engage de façon intermittente dans son rôle	S'engage en permanence dans son rôle. Est convaincant.	Interprète de façon nuancée, "touche" émotionnellement le spectateur
			0 à 0.5	0.5 à 1	1 à 1.5	1.5 à 2
		Engagement moteur 2 Pts	Motricité simple faisant apparaître des défaillances techniques (gestes brouillons, absence de définition dans les formes)	Motricité maîtrisée, peu complexe (Gestes simples et précis)	Motricité complexe, pas toujours maîtrisée : Des variations dynamiques du mouvement	Motricité complexe et maîtrisée Définition subtile du mouvement
	0 à 0.5		0.5 à 1	1 à 1.5	1.5 à 2	
	Élément évalué sur la Chorégraphie transformée	Mise en lumière de l'inducteur tiré au sort 4 pts	Traitement hors sujet Éléments nouveaux peu repérables Transformation inopérante	Traitement allusif et/ou occasionnel	Traitement continu qui sert la composition	Traitement distancé, évocateur (poétique, originalité) qui enrichit la composition
			0 à 1	1 à 2	2 à 3	3 à 4

## **VI- L'ORAL DE 15 MINUTES (EPPCS suivi uniquement en 1<sup>re</sup>)**

### **A- Description de l'épreuve :**

L'oral, d'une durée de 15 minutes, porte sur une **problématique issue de son carnet de suivi** en référence au programme de la spécialité.

Il débute par un exposé de 5 minutes maximum dans lequel le candidat présente une **problématique issue de son carnet de suivi**. Le temps restant, lors de l'entretien, les questions du jury permettent d'approfondir certains éléments de l'exposé du candidat et d'apprécier sa culture sportive et sa capacité à faire des liens avec sa propre pratique. L'entretien permet au jury de le solliciter sur ses connaissances relatives aux thématiques du programme de première.

L'oral est évalué sur 10 points.

## B- Modalités d'évaluation de l'oral (Première) :

### FICHE DE NOTATION ORAL EPPCS 1<sup>ère</sup> EPS BACCALAUREAT GENERAL

<b>NOM DU CANDIDAT</b>		Heure :	Filière : Générale		
<b>JURY 1 :</b>					
<b>JURY 2 :</b>					
<b>Critères</b>	<b>Sous critères</b>	<b>Indicateurs et répartition des points</b>			
PRÉSENTATION /2 pts	Elocution /1pt	Hésitante	Inégale	Fluide du début à la fin.	
	Présence /1pt	Ne regarde pas le jury / volume sonore faible / rythme monocorde 0 0.5	Regarde-le jury /volume sonore satisfaisant / rythme monocorde 0.75	Discours animé et rythmé 1	
PROBLEMATISATION CARNET DE SUIVI / PRATIQUE /3PTS		Dresse des constats sur ses expériences 0 0.75	Dresse des constats sur ses expériences et formule des questions pertinentes (problématise) mais les pistes de traitement sont peu ou pas évoquées. 1 2	Construit une problématique en s'appuyant sur son expérience et évoque des pistes de traitement pertinentes et argumentées. 2.25 3	
CONNAISSANCES LIEES A L'APSA SUPPORT /2PTS		Connaissances règlementaire et culturelles uniquement 0 0.5	Idem + connaissances théoriques et scientifiques (techniques, technologiques, physiologiques ...) 0.75 1.25	Idem et prend position à partir d'une analyse critique des connaissances dont il dispose. Met en relation les thématiques. 1.5 2	
CONNAISSANCES SUR LES THEMATIQUES /3PTS		Connaissances superficielles ou précises sur 1 seule thématique. 0 0.75	Connaissances approfondies sur au moins 2 thèmes sur 3. Connaissances brutes, non discutées. 1 2	Connaissances sur les 3 thèmes et discutées. Le candidat émet son avis en argumentant. 2.25 3	
<b>NOTE FINALE :</b>				<b>/10pts</b>	

## **VII- ANNEXES :**

Programme de l'enseignement de spécialité EPS : [Bulletin officiel n° 25 du 24 juin 2021](#)